



Stratégie de l'ORT

Annexe 3

Petites villes de demain

La stratégie du projet de Territoire du Brionnais Sud Bourgogne

1

Brionnais Sud Bourgogne, un territoire accessible et attractif

Orientation 1 : Repenser les mobilités au sein du territoire et en direction des pôles d'emplois

Orientation 2 : Miser sur le regain d'intérêt pour les territoires ruraux suite à la crise de la COVID-19

3

Brionnais Sud Bourgogne, une communauté solidaire, au service de ses habitants et de son territoire

Orientation 1 : Organiser le déploiement d'une offre d'équipements et de services cohérente qui répondra de manière coordonnée et complémentaire aux besoins de chacun

Orientation 2 : Encourager et favoriser la mixité intergénérationnelle

Orientation 3 : Renforcer l'équité territoriale et favoriser l'accès à la culture et au sport à tous

2

Brionnais Sud Bourgogne, un territoire engagé dans la promotion du tourisme durable et un développement équilibré de l'économie locale

Orientation 1 : Promouvoir l'identité, les ressources du territoire et les savoir-faire locaux, dans une perspective de qualité et de rayonnement

Orientation 2 : Soutenir le développement équilibré du tissu économique

Orientation 3 : Maintenir et diversifier l'emploi sur le territoire intercommunal

4

Brionnais Sud Bourgogne, un territoire vert et authentique

Orientation 1 : Préserver le cadre de vie exceptionnel et conforter l'authenticité du territoire

Orientation 2 : Maintenir et protéger la biodiversité locale

Orientation 3 : Investir dans la résilience énergétique et l'adaptation du territoire au changement climatique

LA STRATÉGIE DU PROJET DE TERRITOIRE DU BRIONNAIS SUD BOURGOGNE

Un projet de territoire avec 2 volets PRIORITAIRES

AXES A METTRE EN ŒUVRE

Brionnais Sud Bourgogne, un territoire vert et authentique

Habitat
Logement

Cadre de
Vie

Changement
climatique

Brionnais Sud Bourgogne, un territoire accessible et attractif

Mobilité

Attractivité
éco

Attractivité
touristique

AXES EXISTANTS A CONFORTER

Brionnais Sud Bourgogne, une communauté solidaire, au service de ses habitants et de son territoire

Vie associative
et culturelle

Offre de
Service

Des fiches actions priorisées :

P1 : actions en cours/à démarrer d'ici 1 ou 2 ans

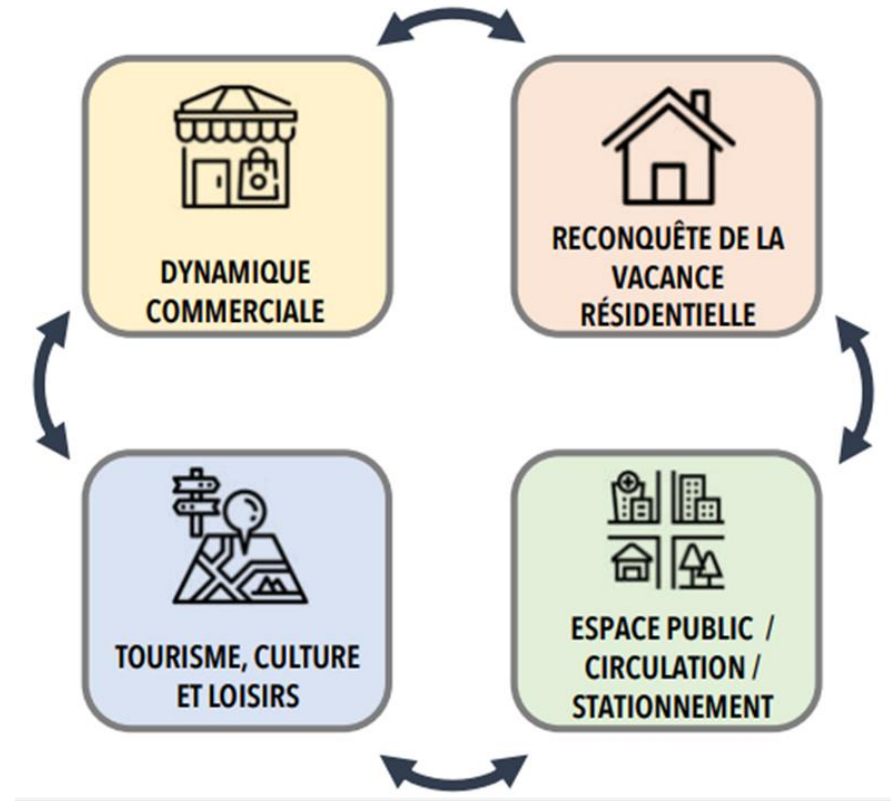
P2 : actions à initier avant la fin du mandat

P3 : Actions intéressantes, mais non prioritaires

UN AXE REPARTI DANS LES AUTRES

Brionnais Sud Bourgogne, un territoire engagé dans la promotion du tourisme durable et un développement équilibré de l'économie locale

La stratégie du projet de Territoire déclinée sur les 2 petites villes de demain



La stratégie de revitalisation des 2 villes centre, en adéquation avec le projet de territoire de la communauté de communes, a une approche multithématiques, notamment au regard :

- de la dynamique commerciale,
- du bâti et de la reconquête de la vacance résidentielle,
- des espaces publics, de la circulation et du stationnement,
- du patrimoine et du tourisme

La stratégie du projet de Territoire déclinée sur les 2 petites villes de demain

Brionnais Sud
Bourgogne, un
territoire vert et
authentique

Orientation 1 : Préserver le cadre de vie exceptionnel et conforter l'authenticité du territoire

Orientation 2 : Investir dans la résilience énergétique et l'adaptation du territoire au changement climatique

Orientation 3 : Encourager et favoriser la mixité intergénérationnelle

Habitat
Logement

Cadre de
Vie

Changement
climatique

Dans le cadre du PLUi, en cours d'élaboration, **la politique de l'habitat sur la communauté de communes est un axe fort** du PADD .

Un scénario ambitieux a été choisi, proposant des logements neufs, remobilisant et requalifiant les logements vacants et intégrant les changements de destinations.

Renforcer l'armature urbaine du territoire est une priorité et les 2 centralités seront confortées dans leur rôle.

Pour répondre aux besoins spécifiques du territoire en logements et assurer un parcours résidentiel complet à l'échelle du territoire, les orientations visent à :

- Proposer de nouveaux logements pour répondre au vieillissement de la population mais également aux besoins des jeunes actifs et des familles
- Adapter les logements existants aux besoins de chacun en :
 - Renforçant l'attractivité du parc de logements existant
 - Accompagnant les logements dans la transition énergétique
 - Luttant contre l'habitat indigne et très dégradé
 - Luttant contre la vacance
- Diversifier les formes urbaines et les densités
- Favoriser la production d'une offre de logements abordables avec la mise en place d'une politique du logement sur la communauté de communes (conventionnement en Acquisition-Amélioration, production de logements en prêt social location-accession (PSLA))
- Accompagner les communes dans leurs projets opérationnels avec le dispositif de portage foncier de l'EPF.

La stratégie du projet de Territoire déclinée sur les 2 petites villes de demain

Brionnais Sud
Bourgogne, un
territoire vert et
authentique

Orientation 1 : Préserver le cadre de vie exceptionnel et conforter l'authenticité du territoire

Orientation 2 : Investir dans la résilience énergétique et l'adaptation du territoire au changement climatique

Orientation 3 : Encourager et favoriser la mixité intergénérationnelle

Habitat
Logement

Cadre de
Vie

Changement
climatique

Le cadre de vie et les aménagements urbains sont également des axes forts des politiques des 2 communes PVD,

La qualité patrimoniale du centre de La Clayette et le passé industriel de Chauffailles sont une des caractéristiques de l'habitat, mais font partie intégrante du cadre de vie.

La requalification du bâti ancien, patrimonial et identitaire des 2 communes ainsi que celle des espaces publics doivent favoriser la qualité du cadre de vie tout en répondant aux enjeux climatiques et écologiques. Il doit y avoir une continuité des trames vertes depuis les espaces agricoles environnants jusque dans les centres-villes.

C'est dans ces objectifs que les projet d'aménagement des espaces publics sont envisagés avec une renaturation des espaces, une continuité d'alignement d'arbres, une gestion des eaux de pluies par des noues urbaines, une désimperméabilisation des espaces communs.

L'aménagement des espaces publics doit également être réfléchi pour favoriser le commerce et permettre l'organisation d'évènements et d'animations.

La stratégie du projet de Territoire déclinée sur les 2 petites villes de demain en actions

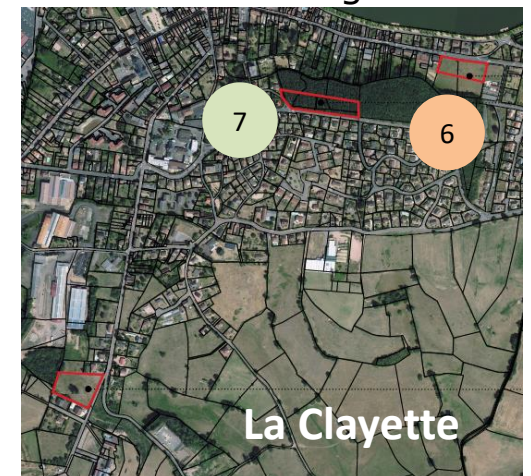
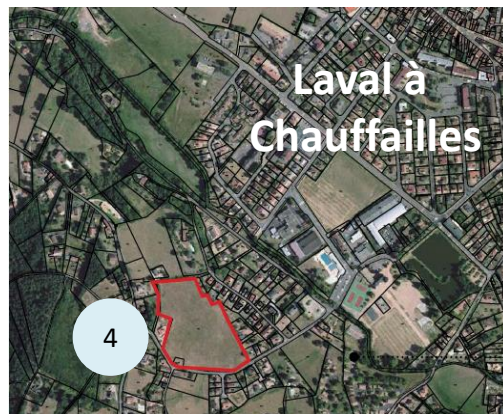
- Finalisation du PLUi

- Encadrer la production de logements neufs par des OAP

- 3 OAP sur La Clayette dont 2 qui viennent renforcer le centre-ville avec un habitat diversifié de petit collectifs ou logements intermédiaires. **6** et **7** La 3^{ème} OAP au sud de la ville permettra un habitat moins dense.

- 2 OAP sur Chauffailles dont le site de Laval **4** au sud qui s'inscrit entre des lotissements existants et la zone d'équipement (collège, piscine publique, camping municipal. Cette OAP se situe donc dans un secteur particulièrement attractif et dynamique.

Elle permettra de favoriser la construction de logements accessibles à toutes les catégories de la population. Une partie est destinée à des logements sociaux.



- Proposer de nouveaux logements pour répondre au vieillissement de la population

- Projet de 2 logements pour séniors **2** avec services avec un partenaire qualifié (Ages&vie...), proche du Château et des commerces de Chauffailles.

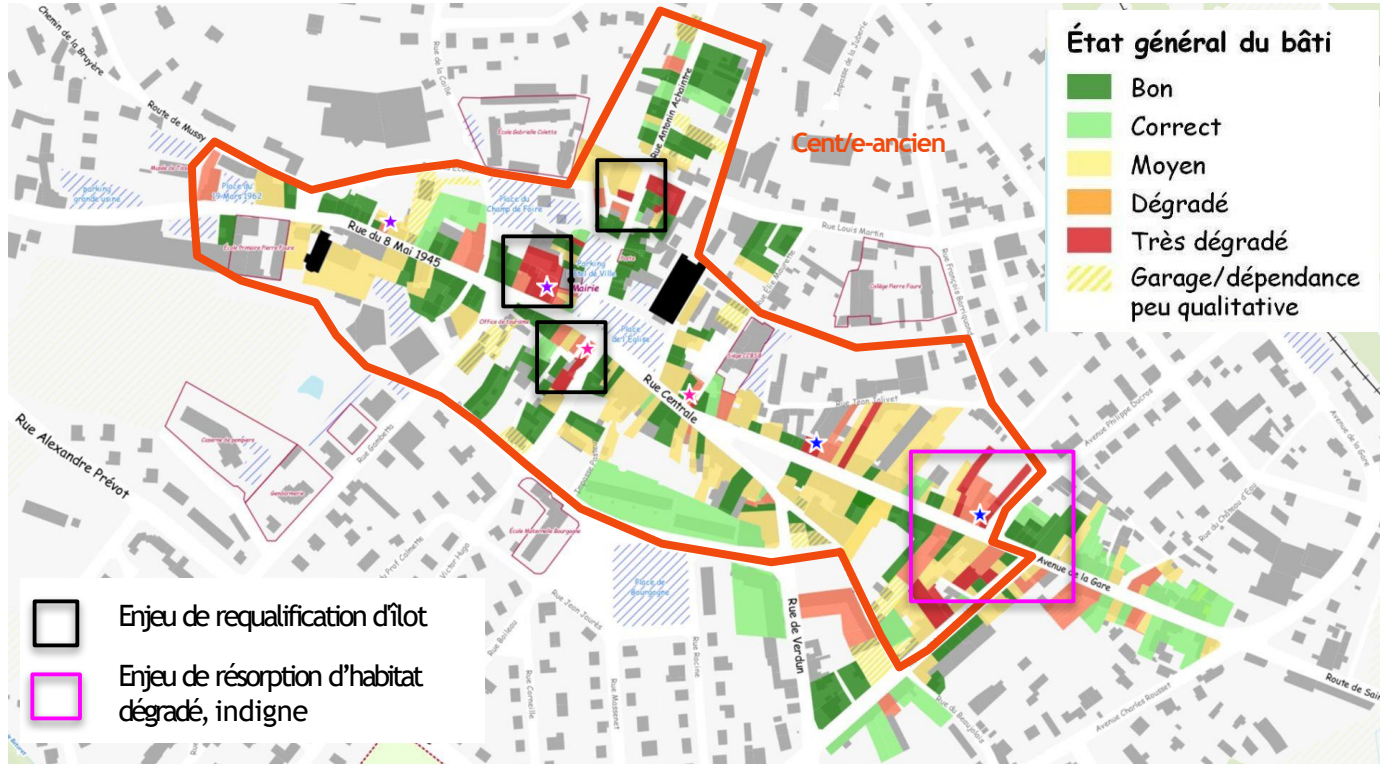


Habitat
Logement

Changement
climatique

La stratégie du projet de Territoire déclinée sur les 2 petites villes de demain en actions

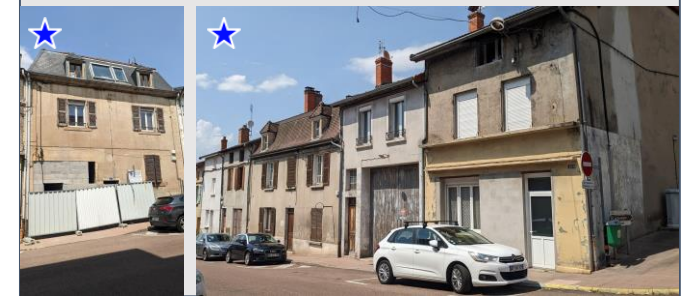
Chauffailles



Rue Centrale / du 8 mai 1945



Avenue de la Gare



Rue du 8 mai 1945



Une intervention globale (curetage, réhabilitation complète, ...) a déjà été faite sur l'avenue du Château et pourra être envisagée lors du réaménagement de l'hyper centre, notamment pour offrir des logements décent en plein cœur de ville.

La stratégie du projet de Territoire déclinée sur les 2 petites villes de demain en actions

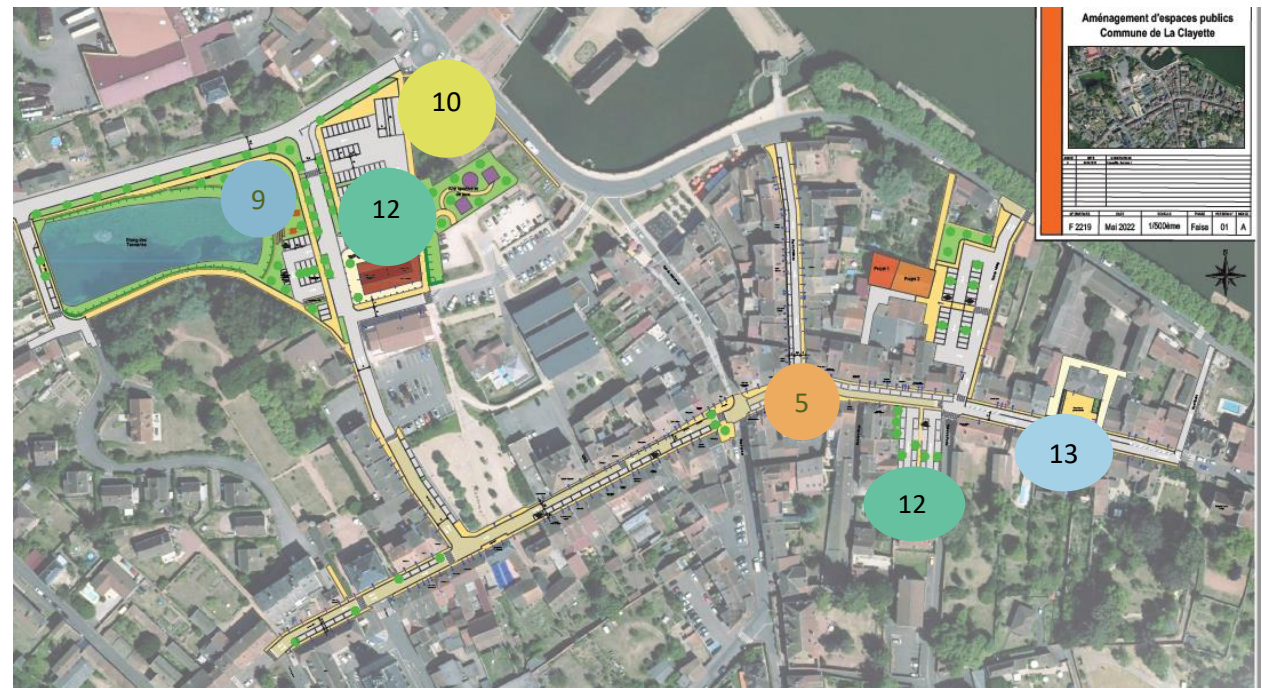
La Clayette

La commune de La Clayette a une réelle volonté de concevoir des espaces attractifs, innovants, sécurisés, tout en intégrant les problématiques actuelles environnementales, notamment en maîtrisant les ambiances climatiques sur son centre-bourg.

Le projet d'aménagement des espaces publics est envisagé avec comme objectifs :

- requalifier qualitativement l'entrée de ville (axe Charolles)
- dé-simperméabiliser au maximum les surfaces, tout en gérant les eaux pluviales
- paysager de manière plus importante les espaces publics, en favorisant la biodiversité
- mettre en valeur les éléments architecturaux et de patrimoine existants (le Château, l'ancien moulin, le belvédère,...)

- La place de Lattre de Tassigny **12** sera reconnectée à l'étang des Tanneries **9** et aux commerces implantés plus à l'ouest. Le parking et le fonctionnement sont revus.
- La requalification du moulin **10** n'est qu'une idée, mais ce lieu stratégique est pris en compte dans la réflexion globale des espaces publics de ce secteur
- La rue centrale **5** ainsi que les 2 rues perpendiculaires seront aménagées et organisées de sorte à minimiser la place de la voiture et favoriser le cheminement piéton
- La place de la poste **12** est également réorganisée et réaménagée ainsi que l'accès à l'école **13** qui est sécurisé et plus ouvert sur la rue



La stratégie du projet de Territoire déclinée sur les 2 petites villes de demain en actions

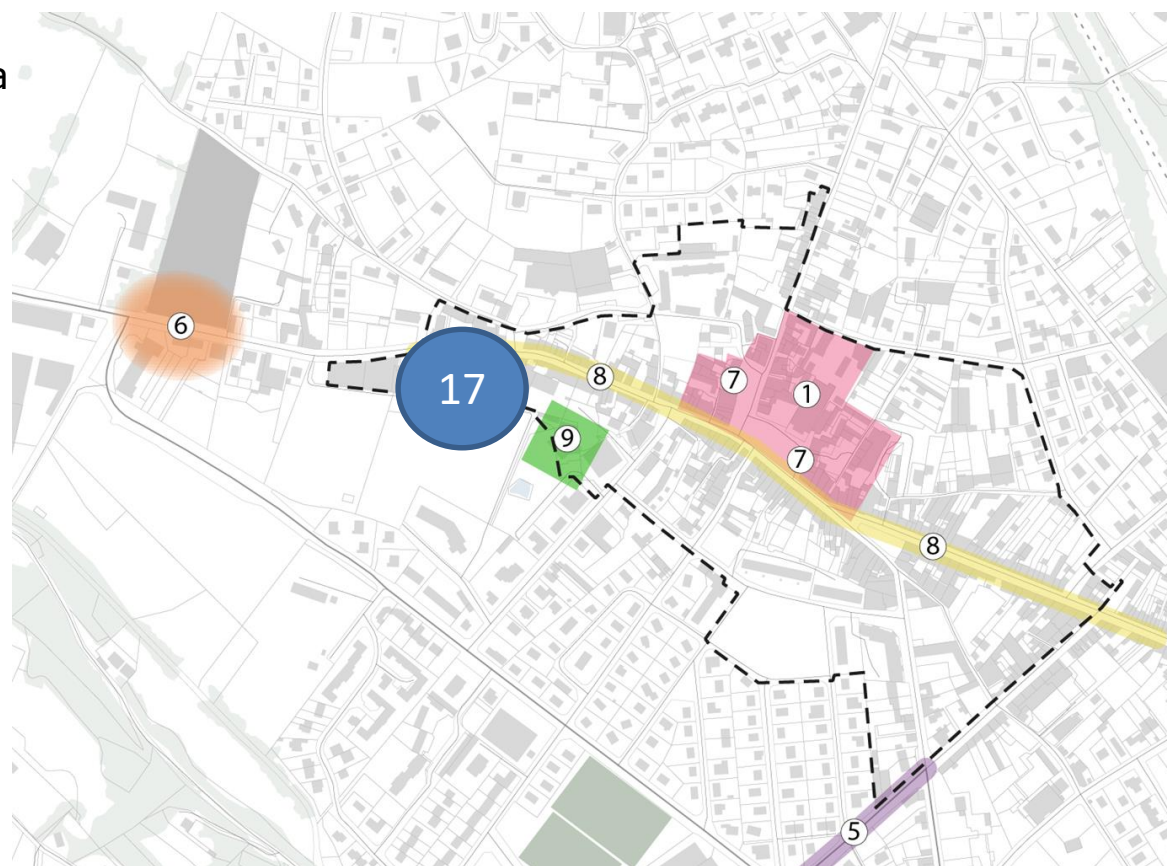
Les élus de **Chauffailles**, se sont positionnés sur les objectifs suivants dans leur projet d'aménagement des espaces publics pour renforcer l'attractivité de la ville avec un cadre de vie préservé et respectueux de l'environnement :

- Améliorer le cadre de vie.
- Remettre la campagne dans la ville pour casser le côté minéral de la ville.
- Créer des espaces de rencontres et de convivialité.
- Embellir et rajeunir la ville.

La qualité de vie, la nature et les préoccupations environnementales sont au centre des projets et cela passe par la rénovation, l'embellissement et la végétalisation des principaux sites de vie, à savoir : l'hyper-centre (zone commerciale) 1 - 7, le Parc du Château 11 et ses abords 12 (zone touristique, sportive et de loisirs - CRTE) et la liaison entre ces deux sites (Avenue du Château) 5. Les projets en cours permettent de désimperméabiliser une partie des sols, des espaces verts herbacés et arborés sont plantés, les noues paysagères et les alignements d'arbres ainsi que des aménagements mobiliers favorisent la convivialité.

Une commune intergénérationnelle et ouverte sur l'extérieure avec :

- L'aménagement de lieux de vie où les personnes de toutes les tranches d'âges puissent se rencontrer place de l'église, château
- Le développement du camping municipal permettant un meilleur accueil des touristes et une plus grande capacité.



La stratégie du projet de Territoire déclinée sur les 2 petites villes de demain en actions

La seconde partie du mandat des élus de **Chauffailles** sera consacrée à l'hyper-centre (partie commerciale) qui est vieillissant et demande à être rénové et adapté. C'est un enjeu très important pour l'attractivité de la commune mais les aménagements ne pourront se réaliser qu'après des travaux d'assainissement importants. Le schéma directeur d'assainissement vient d'être finalisé et les travaux en centre-ville sont prévus pour 2024).

Une maison de projets en lien avec la rénovation du centre et la mise en place de l'OPAH verra le jour pour être en adéquation avec la vision des habitants.

La commune de Chauffailles a engagé une réflexion pour la fourniture d'énergie thermique à partir d'énergies renouvelables sur son patrimoine bâti. L'objectif est d'identifier les solutions répondant aux enjeux énergétiques, climatiques et économiques actuels.

Le projet de création d'une chaufferie automatique au bois avec réseau de chaleur, intégrant un volet maîtrise de l'énergie est actuellement à l'étude pour équiper une part importante des bâtiments publics et des équipements.

*Projet de réseau de
chaleur sur Chauffailles*



La stratégie du projet de Territoire déclinée sur les 2 petites villes de demain

Brionnais Sud Bourgogne, un territoire accessible et attractif

Orientation 1 : Repenser les mobilités au sein du territoire et en direction des pôles d'emplois

Orientation 2 : Miser sur le regain d'intérêt pour les territoires ruraux suite à la crise de la COVID-19

Orientation 3 : Poursuivre et soutenir l'action en faveur du maintien de la ligne ferroviaire

Orientation 4 : Promouvoir l'identité, les ressources du territoire et les savoir-faire locaux, dans une perspective de qualité et de rayonnement

Orientation 5 : Soutenir le développement équilibré du tissu économique

Orientation 6 : Accroître et diversifier l'emploi sur le territoire intercommunal

Mobilité

Attractivité
éco

Attractivité
touristique

Pour que les 2 villes centres affirment leur rôle de centralité au sein du Brionnais Sud Bourgogne, il est important de **créer des ensembles cohérents, accessibles et de fluidifier les connexions.**

Au sein de chaque ville, il faut **reconnecter les pôles d'intérêts** avec des liaisons qualitatives, agréables en toute saison et valorisant certains espaces patrimoniaux.

Les 2 villes sont caractérisées par un axe principale est-ouest qui donne une organisation très axiale et contraint la mobilité et les usages de l'espace public. Ces axes privilégient la voiture et il sera essentiel de **laisser une part importante aux mobilités douces** pour que piétons, cyclistes... se sentent en sécurité et cohabitent avec les autres véhicules.

Il est important de casser cet axe avec des connexions ou des points d'intérêts transversaux. Ces connexions s'effectuent aussi avec les franges des bourg-centre : les lotissements, les jardins et espaces communaux et les espaces agricoles.

La Clayette et Chauffailles ont un rôle structurant au sein du territoire et ces 2 villes doivent affirmer ce positionnement en développement les commerces de centre-ville et en les adaptant aux caractéristiques de la population. La clientèle, très locale et vieillissante, va diminuer et son pouvoir d'achat baisser ce qui fragilise les perspectives d'avenir et nécessite une bonne adaptabilité des commerces.

L'aménagement des liaisons entre commerces, services, équipements et stationnement doit être qualitatif pour garantir une bonne expérience d'achat et pérenniser le commerce de centralité. La mission SHOP IN sur le commerce a montré l'importance de travailler sur les espaces de stationnement centraux, de manière à mettre en valeur les commerces et à faciliter les traversées piétonnes.

La stratégie du projet de Territoire déclinée sur les 2 petites villes de demain

Brionnais Sud Bourgogne, un territoire accessible et attractif

Orientation 1 : Repenser les mobilités au sein du territoire et en direction des pôles d'emplois

Orientation 2 : Miser sur le regain d'intérêt pour les territoires ruraux suite à la crise de la COVID-19

Orientation 3 : Poursuivre et soutenir l'action en faveur du maintien de la ligne ferroviaire

Orientation 4 : Promouvoir l'identité, les ressources du territoire et les savoir-faire locaux, dans une perspective de qualité et de rayonnement

Orientation 5 : Soutenir le développement équilibré du tissu économique

Orientation 6 : Accroître et diversifier l'emploi sur le territoire intercommunal

Mobilité

Attractivité
éco

Attractivité
touristique

- Chaque centralité a le potentiel de développer un ou plusieurs projets commerciaux «phares» en acquérant murs et fonds de commerce stratégique en vue d'une re-commercialisation. Ces commerces pourront avoir un rôle de locomotive.
- Le rôle d'attractivités des commerces est important de part leur nature et leur extérieurs. Pour embellir le centre-ville, améliorer le cadre de vie et valoriser les caractéristiques patrimoniales, les façades doivent être améliorées sur le linéaire préservé.
- Une animation des commerces pour qu'ils s'adaptent au vieillissement de la population et attirent une plus large clientèle est un point essentiel.
- Le pilotage économique intercommunal doit permettre d'accueillir de nouvelles entreprises pour conserver des emplois à proximité des centralités et veiller à ce que les pôles commerciaux du territoire ne concurrencent pas directement les centres anciens pour les achats quotidiens. Le dynamisme des centres-villes dépend donc d'un bon équilibre commercial au sein de l'intercommunalité et du maintien et de la création d'emplois sur le bassin de vie.
- La bonne dynamique touristique profite aux commerces de l'hôtellerie-restauration, mais également aux autres. La situation est plutôt favorable grâce à la candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO, le label « pays d'art et d'histoire » ou à l'offre culturelle variée. Le patrimoine paysagé et architecturale est qualitatif et fait la typicité du territoire. Sa mise en avant est au cœur du développement du tourisme durable sur notre territoire.
- Les chemins de randonnées, la valorisation des espaces d'eau, le bâti ancien et le patrimoine vernaculaire sont des atouts essentiels à valoriser.

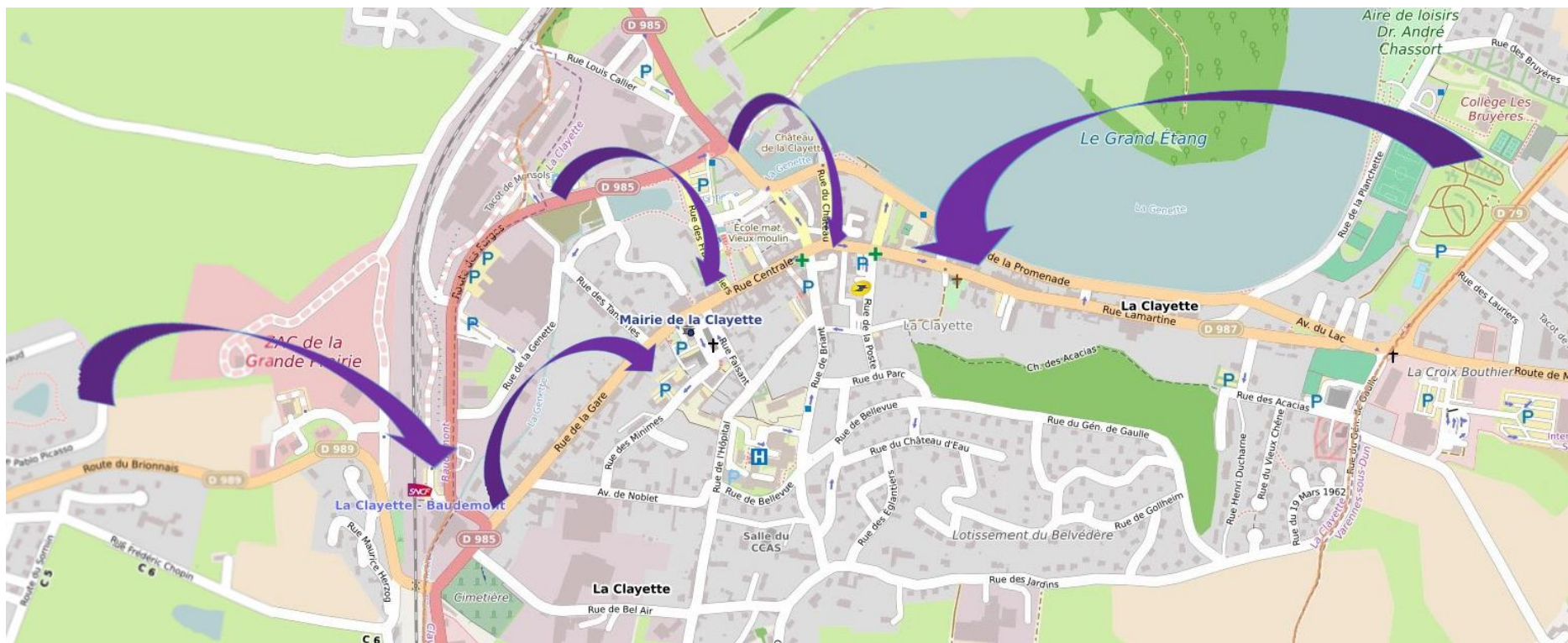
La stratégie du projet de Territoire déclinée sur les 2 petites villes de demain en actions

La Clayette

Reconnecter les différents espaces de la ville et fluidifier les connexions

Faciliter l'accès au centre-ville par tous les moyens

- Revoir les flux et faciliter les liaisons zones des Tanneries-route des Forges/centre-ville et zones de loisirs/centre-ville
- Partager la voirie et améliorer la place du piéton dans le centre,
- Travailler sur la signalisation pour indiquer le centre-ville de façon plus visible
- Réfléchir à une future voie verte ou douce pour faciliter les liaisons entre le camping, la zone touristique et d'équipements et le centre commerciale ainsi qu'avec les autres communes limitrophes notamment Beaudemont via le parc d'activité et la gare,
- Favoriser et sécuriser les transitions urbaines, notamment pour les modes doux, entre le pôle économique situé à l'Ouest et le centre-bourg



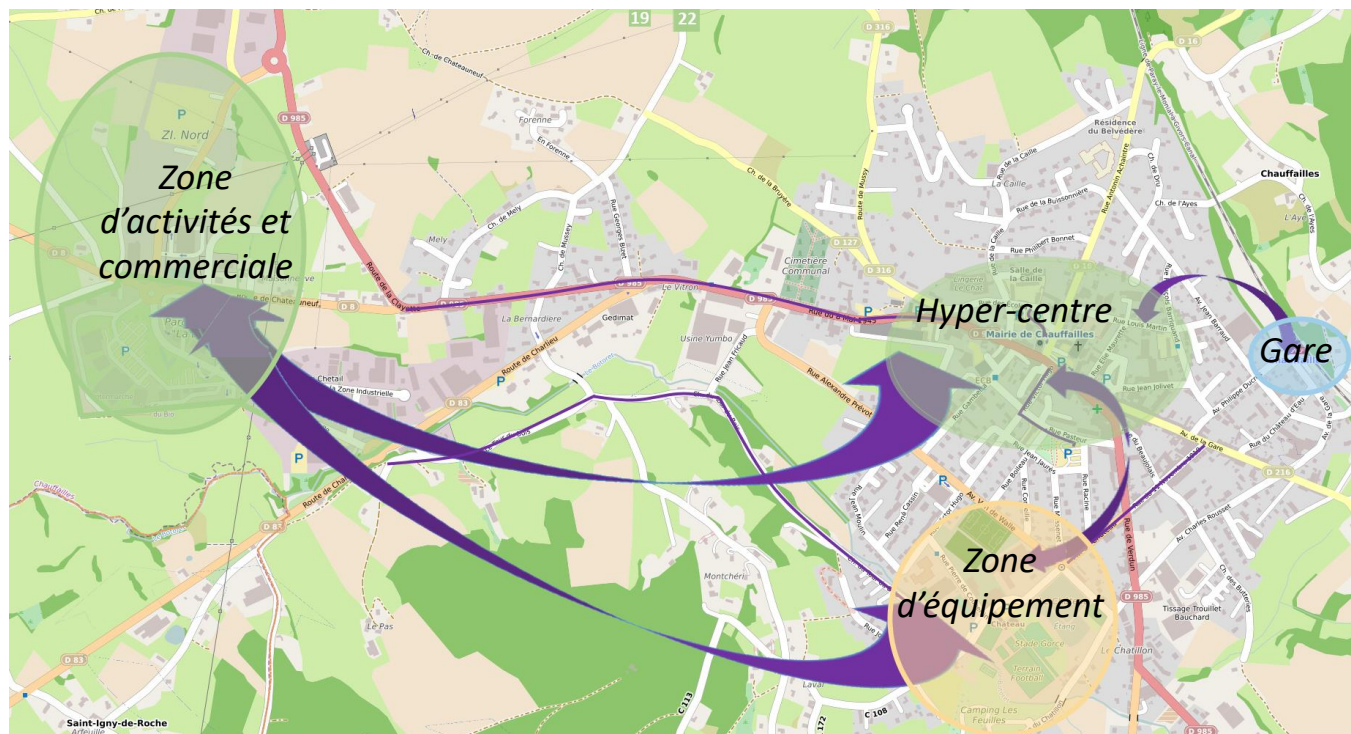
La stratégie du projet de Territoire déclinée sur les 2 petites villes de demain en actions

Chauffailles

Connecter, via des liaisons douces, les différents espaces de la ville en organisant le réseau routier et la voirie pour l'adapter aux mobilités actives

L'amélioration de l'attractivité du centre-ville passe par une offre de stationnement raisonnée et une plus grande qualité d'usage des espaces publics. Il s'agit de repenser le partage de l'espace public dans cette optique. Pour ce, une nouvelle organisation de la cohabitation entre les différents modes de transports, la sécurisation et la facilitation des cheminements piétons entre les centres d'intérêts de la ville (zone d'activités – gare- équipements) et la valorisation des parkings existants sont en projet.

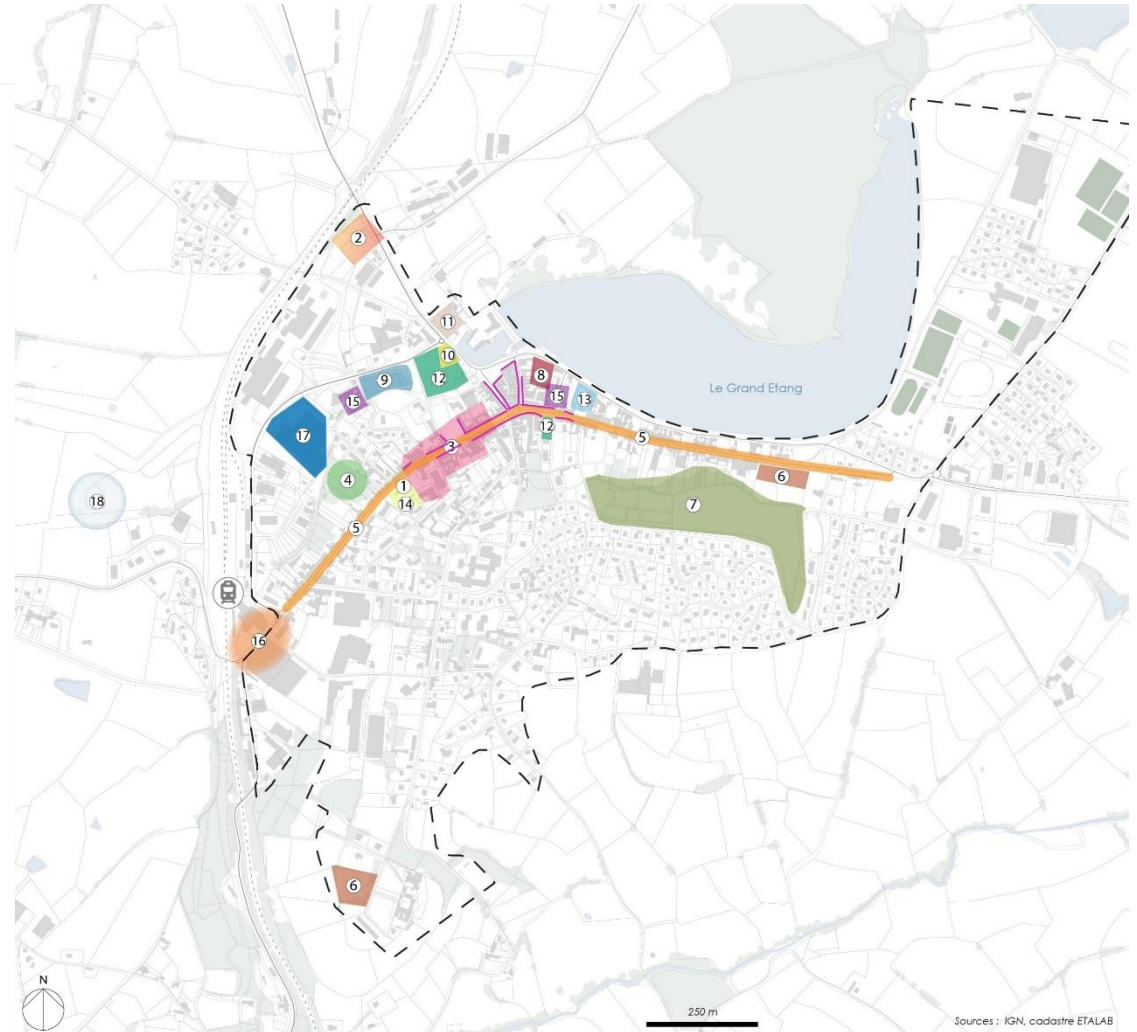
- Créer une piste Cyclable sur le chemin du tour du Bois
- Retravailler la D985 pour un accès vélos et piétons et matérialiser les entrées de ville
- Créer des liaisons agréables vers les parkings de Bourgogne et des écoles et les réorganiser
- Travailler sur la signalisation pour indiquer le centre-ville depuis les autres espaces, ainsi que les espaces de stationnement



La stratégie du projet de Territoire déclinée sur les 2 petites villes de demain en actions

La Clayette

- Proposer des dispositifs de soutien et de maintien des commerces dans les villes (fond façade) **5**
- S'appuyer sur l'office du tourisme et certains commerces existants s'approvisionnant localement pour généraliser la pratique des circuits courts **11**
- Mener une étude sur le stationnement et la piétonisation
- Recenser les vacances et les données techniques des locaux pour être un facilitateur **3**
- Veiller à avoir un linéaire commerçant dense et mettre en place un linéaire prioritaire interdisant les changements de destination **3**
- *Acquérir murs et fonds de commerce en vue d'une re-commercialisation*
- Offrir aux commerces des locaux adaptés (projet de pharmacie)
- *Favoriser l'implantation de commerces en centre-bourg : boutiques à l'essai, boutiques éphémères,*
- Mettre en place une politique fiscale de taxation des locaux inactifs
- Garder un équilibre zones « commerciales » - centre-ville
- Déterminer des surfaces mini/maxi d'implantation commerciales dans les zones
- Intervention sur les aménagements du cœur de ville **5**
- Favoriser l'implantation d'entreprises dans les bâtiments existants et friches industrielles
- Développer une offre immobilière dédiée aux créateurs et porteurs de projets
- Affirmer le rôle de l'InterCow en développant l'accompagnement des entreprises **18**



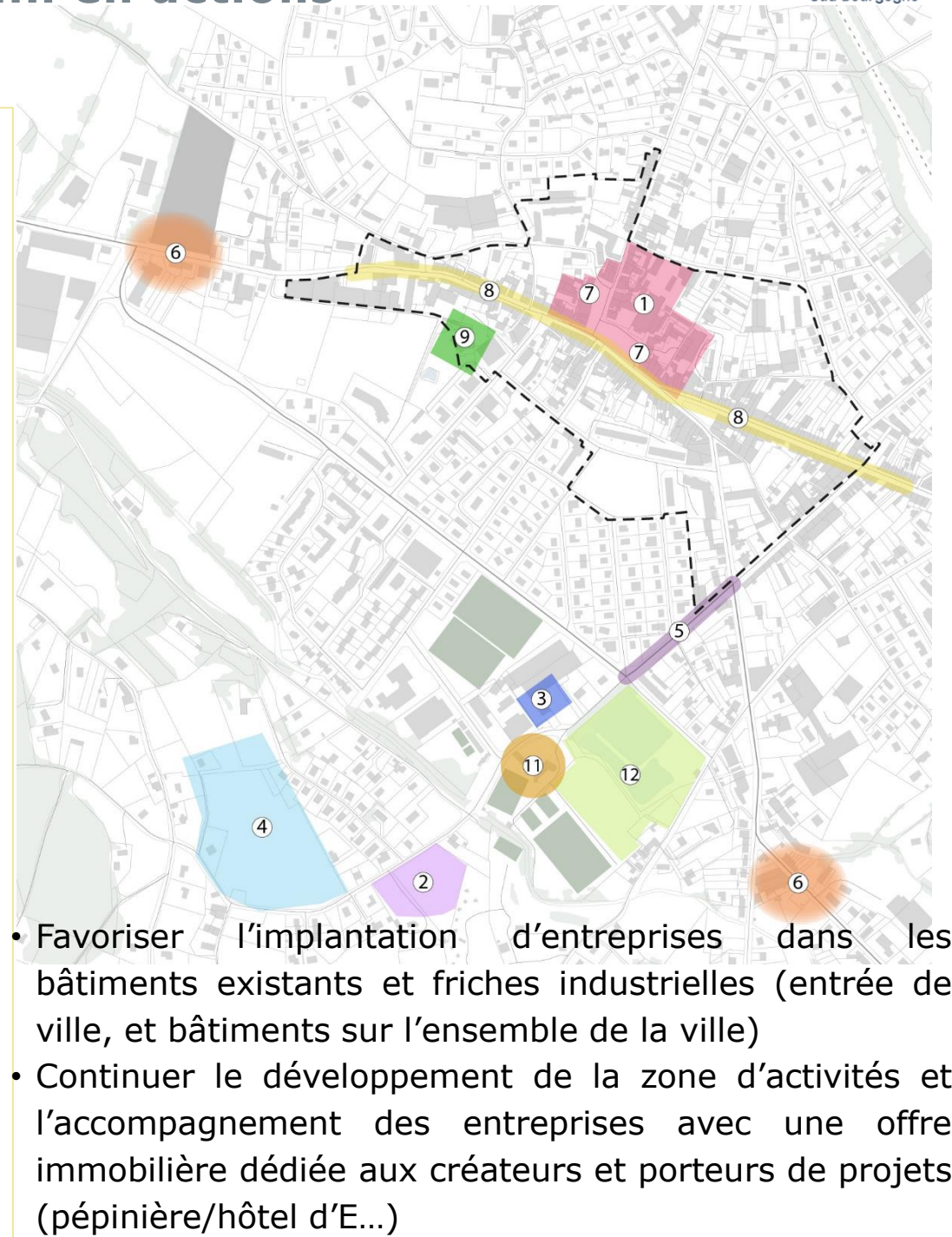
Attractivité
éco

Attractivité
touristique

La stratégie du projet de Territoire déclinée sur les 2 petites villes de demain en actions

Chauffailles

- Proposer des dispositifs de soutien et de maintien des commerces dans les villes (fond façade à poursuivre et aménager) **8**
- S'appuyer sur l'office du tourisme et certains commerces existants s'approvisionnant localement pour généraliser la pratique des circuits courts (magasin Croque-Saisons)
- Continuer à recenser les vacances et les données techniques des locaux pour être un facilitateur
- Améliorer la visibilité numérique du commerce local
- Veiller à avoir un linéaire commerçant dense et mettre en place un linéaire prioritaire interdisant les changements de destination **8**
- Acquérir murs et fonds de commerce en vue d'une re-commercialisation et offrir aux commerces des locaux adaptés (ancienne presse)
- Favoriser l'implantation de commerces en centre-bourg : boutiques à l'essai, boutiques éphémères,
- Communiquer en entrée de cœur de ville sur la présence de 72 commerces et services
- Mettre en place une politique fiscale de taxation des locaux inactifs pour pousser les propriétaires à réinvestir
- Garder un équilibre zones « commerciales » - centre-ville et déterminer des surfaces mini/maxi d'implantation commerciales dans la zone d'activité
- Travail avec les restaurateurs pour qu'il y ait une offre continue de restauration



La stratégie du projet de Territoire déclinée sur les 2 petites villes de demain

Brionnais Sud
Bourgogne, une
communauté
solidaire, au service
de ses habitants et
de son territoire

Orientation 1 : Organiser le déploiement d'une offre d'équipements et de services cohérente qui répondra de manière coordonnée et complémentaire aux besoins de chacun

Orientation 2 : Renforcer l'équité territoriale et favoriser l'accès à la culture et au sport à tous



Vie associative
et culturelle



Offre de
Service

Le vieillissement de la population est un enjeu important pour le territoire et implique de profonds changements dans l'organisation des services et dans leur fonctionnement.

En parallèle, l'accueil de nouvelles populations : familles, jeunes retraités et jeunes travailleurs sur le territoire doit être de qualité avec des services adéquats. Un équilibre doit être trouvé entre les préoccupations des jeunes et des moins jeunes avec des réponses adaptées aux nouvelles attentes de la population.

Les services publics se réorganisent et les collectivités locales doivent être un relais pour proposer une offre en adéquation avec les besoins de la population.

Certains équipements sont vieillissants mais structurants et garants d'un cadre de vie de qualité qui favorisent l'arrivée de nouveaux habitants sur une commune, il s'agit de maintenir et renforcer cette offre.

La culture à la « campagne » est le sujet de beaucoup d'attentes de la part des usagers. Son rôle est primordial pour la vitalité des territoires et demande toujours beaucoup d'innovation dans les actions à mener. Cette culture doit être accessible à tous les publics, jeunes et moins jeunes, habitants des centralités ou dans les communes rurales, et diversifiée.

Les associations qui interviennent sur les territoires et sont nombreuses et permettent d'avoir une offre de service et culturelle variée et de qualité et ont un vrai rôle social. Ce tissu associatif et ce vivier d'acteurs doivent être soutenus dans leurs actions pour être pérennisés et renforcés,

La stratégie du projet de Territoire déclinée sur les 2 petites villes de demain en actions

La Clayette

- Conforter l'offre médicale présente sur la commune en développant la Téléconsultation et l'aide aux démarches administratives
- Maintenir des équipements sportifs de qualité et des services de proximité (implantation d'une nouvelle caserne de pompier)
- Créer de de nouveaux espaces de loisirs vers le lac et la queue de l'étang
- Maintenir les Crèches et services à l'enfance
- Communiquer sur l'existant et le tissu associatif...
- Maintenir l'offre culturelle existante pour répondre aux besoins des habitants de la commune (saison culturelle, jeudis en fête, espace St Avoye)



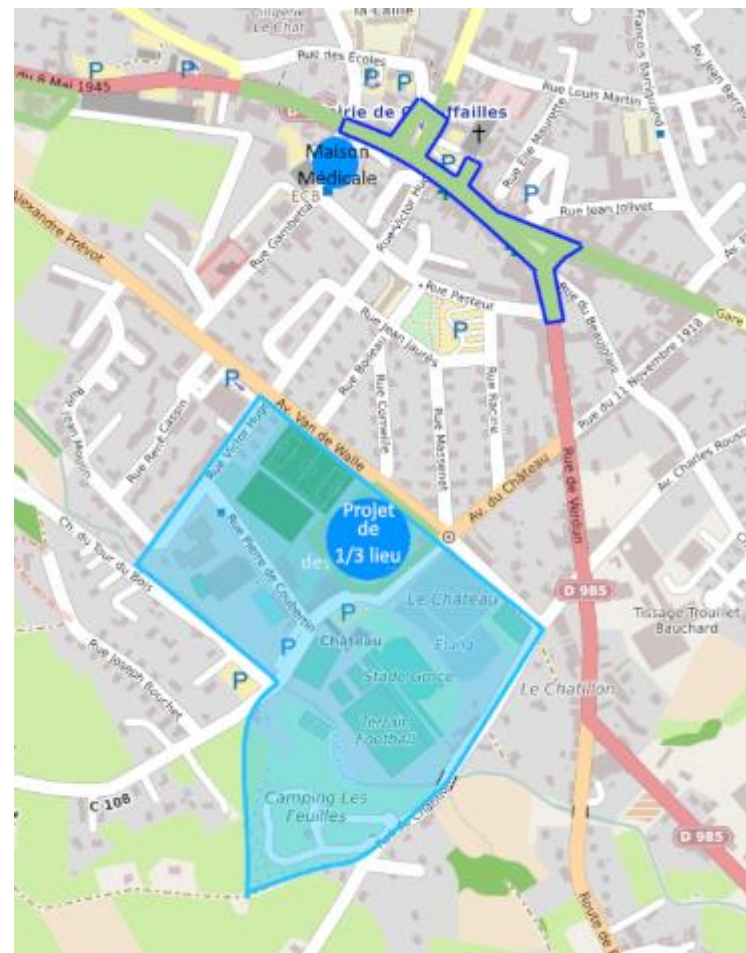
La stratégie du projet de Territoire déclinée sur les 2 petites villes de demain en actions

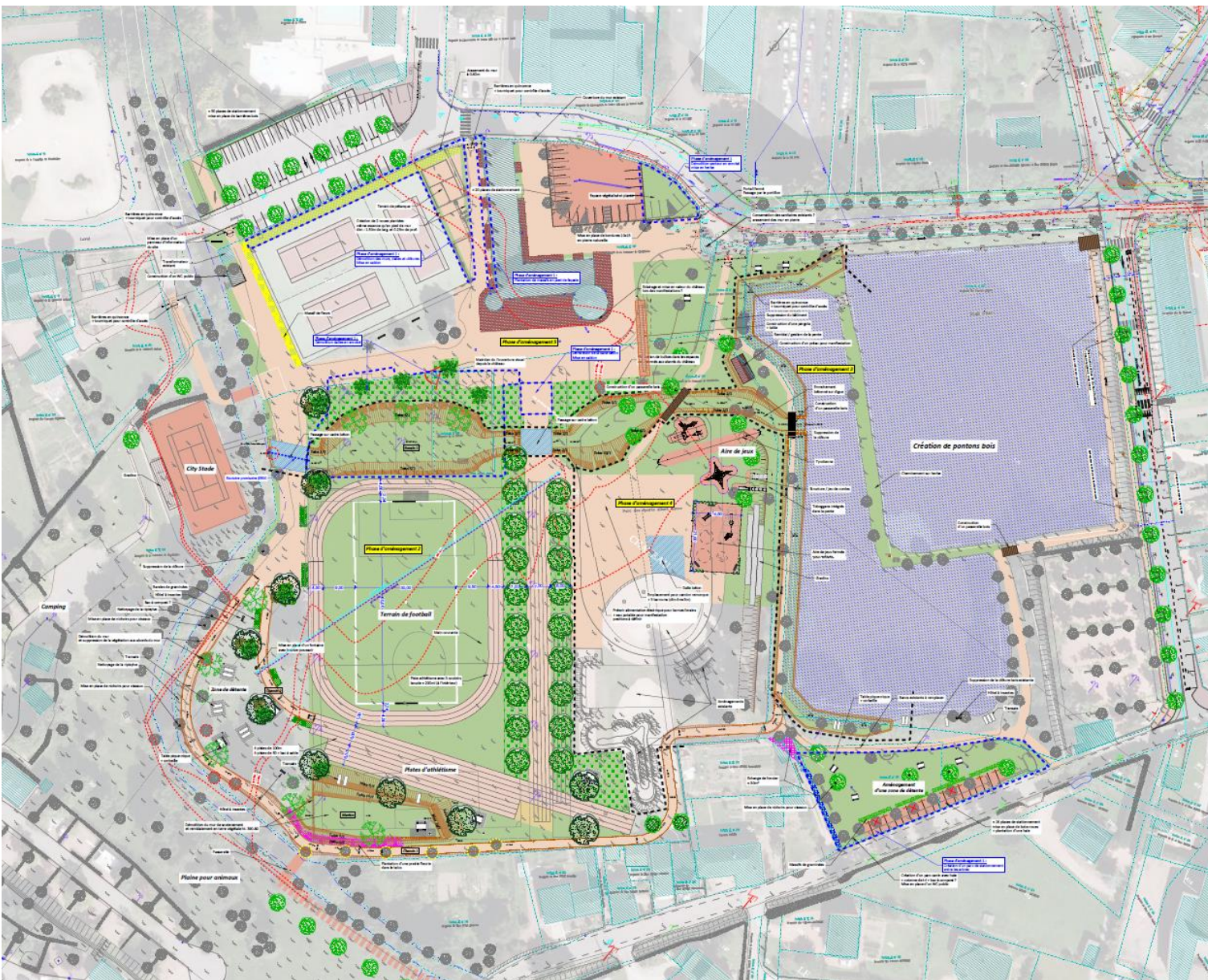
Chauffailles

- Conforter l'offre médicale présente sur la commune en développant la Téléconsultation et l'aide aux démarches administratives, avec l'agrandissement de la maison médicale
- Maintenir les équipements sportifs et les développer sur Chauffailles, le gymnase actuel est à saturation et une réflexion est en cours sur ces équipements.
- Créer un espace dédié aux loisirs avec des équipements de qualité
 - Parc du château avec les équipements sportifs, des équipements de détente (étang, jeux et mobilier urbain), lieu intergénérationnel
 - Château qui accueille les associations communales
 - Projet d'acquisition d'un bâtiment industriel pour installer les associations et un 1/3 lieu et redonner une vocation plus culturelle au château

Le parc du château joue un rôle important dans la fonction identité. C'est un lieu de vie, qui deviendra un véritable espace intergénérationnel avec le côté sport, loisirs, détente, rencontre... Mais c'est aussi un lieu historique et identitaire avec le château dont les fonctions seront revues.

- Maintenir l'offre culturelle existante variée avec l'espace culturel et développer les animations estivales





LE GROUPE :

- | | | | | | |
|--|--|--|-------------------------------|--|--|
| | : Tombé | | : Acer pseudoplatanus | | : Arbre à conserver |
| | : Tombé rouge | | : Linodendron tulipifera | | : Arbre déjà supprimé |
| | : Sable rouge | | : Prunus avium | | : Arbre à supprimer |
| | : Sable rouge stabilisé | | : Amelanchier lamarckii-copie | | : Fosse d'arbre à réaliser per le lot VEED |
| | : Sable jaune | | : Cornus mas | | |
| | : Revêtement plus esthétique | | : Cornus sanguinea | | |
| | : Sable classique | | | | |
| | : Pavé pierre | | | | |
| | : Engazonnement | | | | |
| | : Engazonnement et plantation buissons | | | | |
| | : Massif fleurs | | | | |
| | : Massif graminées | | | | |
| | : Prairie fleurie | | | | |

Commune de CHAUFFAILLES



**AMENAGEMENT DU PARC
DU CHATEAU**

*Travaux en cours de réalisation
Dernière phase fin 2023*